

L'enfant pauvre

Autor(en): **Pichonnaz, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voilà qui n'est pas si mauvais, malgré les moqueries dont on a couvert ces procédés. On les a jugés avec une mentalité d'adulte : s'est-on rendu compte de leur efficacité sur des enfants ? Bien sûr, ils veulent être appliqués avec discernement ; si l'on prévoit que, sur certains élèves, ils produisent un effet désastreux, ou nul, il les faut bannir, la première règle de la punition étant sa proportion et son utilité. Mais je ne crois pas que ces moyens soient défectueux en eux-mêmes ; ils paraissent très aptes à produire ce qui est le but de la correction : « attacher (au mal) une idée affligeante », atteindre ainsi la sensibilité et, par elle, la volonté de l'enfant.

Dans la plupart de nos classes, si on a diminué les punitions, on a supprimé complètement les récompenses, du moins les « officielles ». Sainte Jeanne-Antide n'aurait pas commis cette erreur, même sous prétexte d'économie. Dieu sait si ses écoles étaient pauvres, pourtant. Malgré cela, elle ordonne qu'on y encourage les efforts et les succès non seulement par des éloges, mais par des cadeaux, modestes si l'on veut, mais tangibles, des prix et des signes de mérite. C'est au moins aussi important que de prévoir les punitions, car enfin le but est de conduire au bien : or, il faut faire goûter aux enfants la joie du bien. Je ne vois pas le péril à ajouter, à la joie intérieure d'une conscience sereine, la joie d'une récompense. Je suis sûr que, parmi les psychologues opposés aux « prix », plusieurs avaient oublié qu'ils étaient officiers de quelque Instruction publique, sinon chevaliers d'on ne sait quelle Légion d'honneur ! Ce n'est pas pour quelques abus accidentels qu'il est opportun de supprimer une méthode bienfaisante en elle-même.

Mais toutes ces sages mesures demeurent inefficaces sans la grâce de Dieu. Aussi bien, l'éducatrice chrétienne amène ses enfants à la source vive et intarissable. Dans l'école de Jeanne-Antide, on prie ensemble les uns pour les autres, on se prépare humblement à la confession, on s'approche fréquemment de la Table où le Christ se donne lui-même en nourriture aux âmes. Comme il n'y a qu'un Prêtre parfait, il n'y a qu'un Maître, Jésus, le Fils de Dieu fait homme.

(A suivre.)

LÉON BARBEY.

L'ENFANT PAUVRE

Sur le chemin de l'école, ils viennent en devisant ; ils sont quatre, les quatre garçons du hameau. René, Paul et Fernand ont la parole à tour de rôle ou ensemble, cela ne fait rien ; leurs rires clairs fusent dans l'air frais du matin. Marcel, lui, ne dit rien ; il écoute ; il sourit seulement d'un sourire presque amer : il est pauvre. Il marche au bord, sur le gazon : il est pauvre. La maison d'école ! on entre un à un — le maître l'exige — Marcel est le dernier : il est pauvre. Récréation ! Jeu des barres ! On crie, on s'interpelle. Marcel n'entend pas son

nom ; il regarde d'un œil terne, jamais méchant, souvent triste... il s'avance timidement, puis rentre au camp, lentement ; il n'est pas poursuivi : il est pauvre.

* * *

« Il faut inculquer aux enfants l'amour du beau », disons-nous. Oui ! mais n'est-il pas une forme de la beauté vis-à-vis de laquelle nous sommes, sinon dédaigneux, du moins indifférents ? Si nous montrions à l'enfant ce qu'il y a de beau et d'auguste dans la masse infinie de tous ceux qui, humblement, font leur devoir de chaque jour, obscur et souvent difficile ! Que l'enfant issu d'une famille aisée admire la mère du pauvre et il ne méprisera pas son fils ! N'y aurait-il pas dans le monde moins de haine si chacun voyait que ce qui est humble est beau ? Eh bien ! que dans nos classes au moins, il n'y ait pas de ces cœurs qu'un dédain cruel et souvent inconscient a gonflés d'amertume, de cette amertume qui deviendra de la haine.

La beauté des humbles est réelle, mais cachée ; l'enfant ne la voit pas : écartons le voile. La lecture de quelques beaux poèmes pourrait nous être à ce sujet un précieux auxiliaire. Louis Mercier ! « le poète de la terre que les humbles travailleurs et la grâce de Jésus-Christ ont transformée ». François Coppée ! ce gamin du faubourg Saint-Germain qui plus tard a voulu chanter les pauvres. Victor Hugo ! qui dans son immortelle « Légende des Siècles » nous montre des pauvres héroïques. Puisse dans ces œuvres un choix judicieux et approprié ; les enfants sont tout simplement ravis : ils « voient ».

Il est trop d'écoles où l'on apprend à haïr ; que dans les nôtres au moins, où nos enfants prient en regardant le crucifix, l'on apprenne à aimer.

L. PICHONNAZ.

VERS LE CLOÎTRE

Celui qui aura quitté sa maison ou ses parents, à cause de moi, recevra le centuple ici-bas et obtiendra la vie éternelle dans le siècle à venir.

Non loin de Romont, s'élève un vieux monastère à la règle la plus austère : c'est le couvent de la Fille-Dieu. Au début de février, la porte de l'antique Abbaye s'ouvrait pour laisser entrer une jeune institutrice fribourgeoise : M^{lle} Perroud. Après avoir enseigné quatre ans à Dompierre, M^{lle} Perroud fut nommée à Lentigny où elle travailla pendant deux ans seulement. En automne 1933, elle donnait sa démission d'institutrice. Pendant une période trop courte, elle sema à profusion, par la parole et surtout par l'exemple, le bon grain qui rapportera ses fruits. Les exemples laissés par une telle maîtresse auront gravé dans le cœur de ses jeunes élèves une empreinte ineffaçable. Dans la petite église de Lentigny, ou agenouillée devant son crucifix, cette institutrice modèle passait son temps libre à la prière et à la méditation. C'est là que la voix du divin Maître se fit entendre et, docilement, elle répondit à son appel.